

ASSOCIATION DES DOCTORANTS DE L'INSTITUT
DE DROIT PRIVÉ

ASSOCIATION DES DOCTORANTS ET DOCTEURS
DU CENTRE DE DROIT DES AFFAIRES



COLLOQUE

ORDRE &

DROIT

JEUDI
4 AVRIL 2024

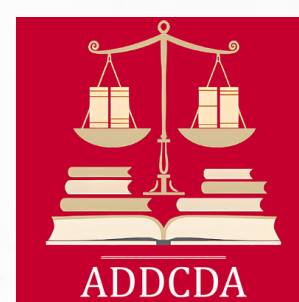
AMPHITHÉÂTRE MARSAN
SITE DES ANCIENNES FACULTÉS



INSTITUT DE DROIT PRIVÉ
CENTRE DE DROIT DES
AFFAIRES



ASSOCIATION DES
DOCTORANTS DE
L'INSTITUT DE
DROIT PRIVÉ



PROGRAMME

ALLOCUTIONS D'OUVERTURE

9H - 9H15

PROPOS INTRODUCTIFS

9H15 - 9H30

Mme la Professeure Alexandra MENDOZA-CAMINADE, *directrice adjointe du Centre de Droit des Affaires*

PREMIÈRE PARTIE : LA MISE EN ORDRE PAR LE DROIT

A) LE DROIT EN TANT QU'OUTIL DE MAINTIEN DE L'ORDRE

9H30 - 10H30

Table présidée par **Mme Ariane GAILLARD**
Maître de conférence à l'Université Toulouse Capitole

L'ORDRE VESTIMENTAIRE : TENTATIVE DE CONTRÔLE DU VISIBLE

Éric GOUEFFON, *doctorant en Histoire du droit à l'Université de Strasbourg*

LE DROIT DE L'URBANISME COMME REFLET D'UN ORDRE MATÉRIEL ET POLITIQUE

Louise MAUROUARD, *doctorante contractuelle à l'Université d'Aix-Marseille*

TROUBLES À L'ORDRE PUBLIC, NOUVELLES TECHNOLOGIES ET RESPECT DES DROITS FONDAMENTAUX : UN DÉFI POUR LE DROIT

Maria SLIMANI, *ATER à l'Université d'Aix-Marseille*

PAUSE

10H30 - 11H

B) LES LIMITES DU DROIT EN TANT QU'OUTIL DE MAINTIEN DE L'ORDRE

11H - 12H

Table présidée par **Mme Maryline BRUGGEMAN**
Maître de conférence à l'Université Toulouse Capitole

LE MAINTIEN DE L'ORDRE FAMILIAL EN CAS DE DÉFAILLANCE DES TITULAIRES DE L'AUTORITÉ PARENTALE

Abéliste ARNAL PINCHON, *doctorante contractuelle à l'Université Toulouse Capitole*

LA CLAUSE DE CONSCIENCE RELATIVE À L'INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE : DU COMPROMIS AU CONFLIT ENTRE ORDRES NORMATIFS

Guillemette PREVERAUD DE VAUMAS, doctorante contractuelle à l'École de droit de Sciences Po

LA CLASSIFICATION DES CONTRATS EN DROIT CIVIL : MAINTENIR L'ORDRE OU LAISSER PLACE AU DÉSORDRE

Chanelle MOREAU, doctorante contractuelle à l'Université Toulouse Capitole

PAUSE MÉRIDIDIENNE

12H - 13H30

SECONDE PARTIE : LA REMISE EN ORDRE PAR LE DROIT

Table présidée par **M. Julien DOUILLARD**
Maître de conférence à l'Université Toulouse Capitole

A) LE DROIT FACE AU DÉSORDRE DE SES SUJETS

13H30 - 14H15

LE TRAITEMENT DU DÉSORDRE PÉNAL PAR LA JUSTICE RESTAURATIVE

Sarah GALVANI, doctorante à l'Université Toulouse Capitole

À LA RECHERCHE D'UN PEU D'ORDRE AU SEIN DU CAPHARNAÛM DE L'INTERDICTION DE L'EXPLOITATION HUMAINE

Émilie HOAREAU, ATER à l'Université de Strasbourg

PAUSE

14H15 - 14H45

**B) LE DROIT FACE AU DÉSORDRE DE SON
SYSTÈME**

14H45 - 15H30

PROPRIÉTÉS INTELLECTUELLES : DÉSORDRE SYSTÉMIQUE, ORDRE UTOPIQUE ? ÉLÉMENTS DE RÉPONSES À PARTIR D'UNE APPROCHE TRANSVERSALE

Rebecca ARMAND-TOUREUH, doctorante à l'Université d'Aix-Marseille

UNIFORMISATION DU DROIT FISCAL INTERNATIONAL : LE DÉSORDRE DES ORDRES

Yannis VASSILIADIS, doctorant contractuel à l'Université Toulouse Capitole

PROPOS CONCLUSIFS

15H30 - 16H

Mme la Professeure Catherine GINESTET, directrice du Centre de Droit Privé

COLLOQUE ORDRE & DROIT

L'Association des Doctorants de l'Institut de Droit Privé (ADIDP) et l'Association des Doctorants et Docteurs du Centre de Droit des Affaires (ADDCDA) ont cette année décidé de collaborer pour rassembler la jeune recherche autour de la thématique "Ordre & Droit".

Du latin *ordo*, qui signifie mettre en rang, l'ordre entretient des relations intriquées avec le Droit, puisque celui-ci aurait pour finalité de faire régner l'ordre.

Ainsi le Droit tend à mettre en ordre, à maintenir un ensemble organisé autour de valeurs et au moyen de contraintes. Cette mise en ordre n'est toutefois pas sans limites ; dans son effort d'ordonnement le Droit se confronte à des impératifs de compromis et la cohérence de cet effort de maintien de l'ordre est mise à mal.

Le raisonnement *a contrario* est également possible : comment réagit le Droit face au(x) désordre(s) ? Le désordre - et donc la remise en ordre - de ses sujets, d'une part, à propos duquel le droit pénal peut offrir de précieuses réponses. Le désordre de son propre système, d'autre part, qui conduira à une introspection appliquée à plusieurs champs disciplinaires illustrant comment le Droit est amené à remettre en ordre ses propres moyens d'ordonnement.

BUREAU DE L'ADIDP :

Abéliste ARNAL PINCHON, Présidente
Claire BORREL, Présidente
Mélissa IJGUA, Secrétaire
Charline LACRAMPE-MOINE, Trésorière

MEMBRES DE L'ADDCDA :

Claire DESPRES, ancienne
Présidente
Laïsa FERREIRA, ancienne Vice-
Présidente



INSTITUT DE DROIT PRIVÉ
CENTRE DE DROIT DES
AFFAIRES

